

Classe prépa métiers adaptée

Entreprenons !

pour apprendre...

ÉREA M-C. Leriche Villeneuve sur Lot

Dispositif dédié aux élèves en risque, ou en cours, de décrochage scolaire avec, ou non, des difficultés connexes de comportement, des carences sanitaires et/ou éducatives.

Ce dispositif substitue aux objectifs scolaires des objectifs d'entreprise tout en gardant à l'esprit la mission de base :

« La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés.

Ce socle commun doit :

- ***permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel***
- ***préparer à l'exercice de la citoyenneté*** » (ÉDUSCOL)

Le cœur du dispositif est une mini-entreprise « Écobrique », créée en septembre 2022) qui substitue aux tâches « scolaires » des objectifs d'entreprise pour faire acquérir des compétences du socle commun (et les évaluer).

La mini-entreprise est un dispositif innovant supervisée par la CARDIE de l'Académie de Bordeaux et qui a été subventionnée par la Fondation de France au titre de la lutte contre le décrochage.

1 Recrutement des élèves destinés à être des entrepreneurs junior

Élèves en voie de décrochage, en grande souffrance scolaire, sans solution d'orientation, exclus, avec des troubles spécifiques importants qu'ils soient issus de l'EGPA ou non.

La mixité des publics évite un effet « ghetto ».

2 Recrutement des professeurs destinés à être des conseillers ou des experts

Fiche de poste à établir pour ceux qui seront à temps plein sur le dispositif complet. Éléments principaux de la fiche de poste :

PE spécialisé, polyvalence au niveau des enseignements, capacité de conjuguer activités pédagogiques et éducatives dans la cadre du SCCC parfaitement maîtrisé, connaissance des compensations applicables aux élèves à besoins particuliers et spécifiques.

3 Implication des parents ou responsables légaux

Entretiens « individuels » par période pour faire un bilan d'étape sur les axes : apprentissages et CPS.

4 Emploi du temps général

L'emploi du temps est élaboré pour assurer l'éducation des jeunes qui intégreront le dispositif « Entreprenons ! ».

Il ne s'agit donc pas d'envisager une scolarité se limitant à l'instruction, cf la définition de l'éducation « *Action d'élever, de former, d'instruire une personne (enfant, adolescent, adulte), en cultivant ses qualités physiques, intellectuelles et morales.* » Dictionnaire de l'Académie française.

Il est construit en respectant cet esprit et en tenant compte des problèmes spécifiques liés à l'adolescence (inquiétude/angoisse par rapport à l'avenir, passivité, centres d'intérêts « déconnectés » du scolaire...) et a un public ayant perdu confiance et appétence avec l'École.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matinée	Groupes de compétences Mini entreprise	Groupes de compétences Mini entreprise	Groupes de compétences Mini entreprise	Groupes de compétences Mini entreprise	Groupes de compétences Mini entreprise
Pause méridienne					
Après midi	Activités pédagogiques et éducatives Sport Mini-entreprise	Activités pédagogiques et éducatives Sport Mini-entreprise	Activités pédagogiques et éducatives Sport	Activités pédagogiques et éducatives Sport Mini-entreprise	Activités pédagogiques et éducatives Sport Mini-entreprise
Fin d'après midi	Activités éducatives	Activités éducatives	Activités éducatives	Activités éducatives	Activités éducatives

4 organisation pédagogique et éducative

4.1 les « groupes compétences »

« La compétence est la mise en œuvre par une personne, dans une situation donnée et dans un contexte déterminé, d'un ensemble diversifié, mais coordonné, de ressources. Cette mise en œuvre repose sur le choix, la mobilisation et l'organisation de ces ressources et sur les actions pertinentes qu'elles permettent pour un traitement réussi de cette situation. ». *Jonnaert, Masciotra, Boufrahi, & Barrette, 2005, p. 6).*

Les groupes de compétences ont pour objectif de mettre à disposition et d'apprendre à employer des ressources aux élèves selon leurs acquis du moment.

À partir de l'organisation mise en place en 2020-2021 qui répartit les élèves de 5e, 4e et 3e en groupes de compétences (4 groupes : compétences initiales, compétences de base, compétences confirmées, compétences maîtrisées).

Les groupes de compétences pour le dispositif « Entrepreneons ! » seront traduits par : outils de base, outils spécifiques, outils experts.

Chaque groupe est destiné, a minima, à évoluer. :

- pour les deux premiers le but est de basculer en cours d'année au niveau de compétences supérieur, à préparer le CFG et éventuellement le DNB pro et une orientation choisie pour les élèves concernés,
- pour le groupe « outils experts » l'objectif est de préparer les élèves au DNB pro et surtout à une orientation choisie (en essayant d'avoir l'ambition de proposer également des filières bac pro en initial ou en apprentissage).

Les groupes présentés ci dessus seront constitués d'un maximum de 8 élèves.

4.2 la mini-entreprise

La mini-entreprise est un support pour mettre en situation (cf définition de compétence) dans le contexte d'une entreprise du secteur « industriel ».

Objectif principal :

devenir un partenaire économique en expérimentant et élaborant, pour la vente d'objets confectionnés, des produits à base de brique de terre crue compressée.

Personnel :

- les entrepreneurs-juniors (élèves)
- les conseillers (professeurs)
- les experts (professeurs/intervenants)

Services : comme toute entreprise elle est « sectorisée » en plusieurs services.

- Administration générale
- Communication
- Gestion
- Recherche et développement
- Production
- Ressources humaines

Les groupes d'élèves découvriront et travailleront dans chacun des services ou différentes compétences seront à construire et à exploiter.

Direction :

Au niveau de la mini entreprise : une assemblée plénière avec une présidence tournante (par période) des entrepreneurs-juniors, elle se réunira en assemblée générale une fois par semaine.

Pour les services il en sera de même avec des directions tournantes par période par les entrepreneurs juniors.

4.3 Les activités pédagogiques et éducatives

Les activités éducatives qui peuvent être pédagogique vont être des moments privilégiés pour appréhender les jeunes dans leur globalité (en référence aux Compétences Psychosociales et aux compétences transversales du SCCC). En effet, aborder dans des activités les compétences sociales et émotionnelles en plus des compétences cognitives permet d'envisager de travailler la connaissance de soi, de ses émotions et de la relation aux autres sur des supports par forcément « académiques » (au sens purement scolaire).

Rappel sur la classification des CPS (*Santé publique France, « état des connaissances », février 2022*) :

Catégories	CPS générales	CPS spécifiques
Compétences cognitives	Avoir conscience de soi	Connaissance de soi (forces et limites, buts, valeurs, discours interne...)
		Savoir penser de façon critique (biais, influences...)
		Capacité d'auto-évaluation positive
		Capacité d'attention à soi (ou pleine conscience)
	Capacité de maîtrise de soi	Capacité à gérer ses impulsions
		Capacité à atteindre ses buts (définition, planification...)
	Prendre des décisions constructives	Capacité à faire des choix responsables
Capacité à résoudre des problèmes de		

		façon créative
Compétences émotionnelles	Avoir conscience de ses émotions et de son stress	Comprendre les émotions et le stress
		Identifier ses émotions et son stress
	Réguler ses émotions	Exprimer ses émotions de façon positive
		Gérer ses émotions (notamment les émotions difficiles : colère, anxiété, tristesse...)
	Gérer son stress	Réguler son stress au quotidien
Capacité à faire face (coping) en situation d'adversité		
Compétences sociales	Communiquer de façon constructive	Capacité d'écoute empathique
		Communication efficace (valorisation, formulations claires...)
	Développer des relations constructives	Développer des liens sociaux (aller vers l'autre, entrer en relation, nouer des amitiés...)
		Développer des attitudes et comportements prosociaux (acceptation, collaboration, coopération, entraide...)
	Résoudre des difficultés	Savoir demander de l'aide
		Capacité d'assertivité et de refus
Résoudre des conflits de façon constructive		

Exemple :

Activité éducative « Webradio » :

Étapes principales : préparation d'un reportage en équipe, réalisation du reportage, finalisation du Podcast pour diffusion.

En dehors d'items propres au SCC (principalement domaines 1, 2 et 3) cette activité permet de travailler indirectement sur :

- les compétences cognitives : connaissance de soi , savoir penser de façon critique, capacité à gérer ses impulsions, capacité à faire des choix responsables, capacité à résoudre des problèmes de façon créative ;
- les compétences émotionnelles : gérer ses émotions, réguler son stress au quotidien ;
- les compétences sociales : capacité d'écoute empathique, communication efficace, développer des liens sociaux, développer des attitudes et comportements prosociaux, résoudre des conflits de façon constructive.

4.4 Le sport

« Quelles sont les valeurs du sport ?

Le sport peut enseigner des valeurs telles que **l'équité**, le travail d'équipe, **l'égalité**, la discipline, **l'inclusion**, la persévérance et **le respect**.

Le sport a le pouvoir d'offrir un cadre universel pour l'apprentissage de valeurs, contribuant ainsi au développement des compétences personnelles nécessaires pour une citoyenneté responsable. » *UNESCO, Éducation aux valeurs par le sport.*

Sans négliger la nécessité du développement physique au niveau de la santé, il est des compétences sociales et citoyennes que le sport permet d'expérimenter et de développer. Le but recherché des activités sportives n'est pas la performance physique « absolue » mais plutôt le respect qui implique de la bienveillance, la coopération (dans les sports d'équipe) qui fait place à l'inclusion où chacun a un rôle à jouer et l'équité qui justifie les règles dans les sports. Là encore des CPS et des compétences transversales du SCCC peuvent être l'objet d'un travail et d'une évaluation.

4.5 Les activités éducatives de fin de journée et du mercredi PM

C'est un élément complémentaire qui entre en cohérence avec l'ensemble des séances proposées en journée, les objectifs sont particulièrement orientés vers les CPS et la valorisation de compétences variées.

Cet apport supplémentaire, par le biais de l'internat, est souvent nécessaire voire indispensable pour les élèves en fragilité « sociale » pour éviter une rupture quotidienne avec le cadre bienveillant et éducatif de chacune des journées. En effet, les équipes de l'ÉREA ont observé depuis plusieurs années que ce qui est « travaillé » dans la journée peut être facilement déconstruit en une soirée dans un cadre où les carences en matière éducative sont flagrantes. Le travail autour des CPS se fait sur du moyen et du long terme et ne souffre pas d'une fragmentation quotidienne.

La prise en charge sur l'internat éducatif est donc à privilégier.

Il est à noter que l'établissement vise, à terme, à être labellisé internat d'excellence (« Les internats d'excellence permettent à **des collégiens et lycéens motivés** d'exprimer leur potentiel et de développer leur ambition scolaire, en leur offrant des conditions de travail optimales et un projet éducatif renforcé.

Le projet éducatif et pédagogique de l'internat est construit en cohérence avec le projet d'établissement et/ou le contrat d'objectifs. Il vise à décroiser l'internat du reste des activités des élèves en privilégiant la continuité éducative et la cohérence entre les actions proposées sur le temps scolaire et le temps éducatif. **Le projet repose sur une démarche d'élaboration collective** associant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Les enseignants pourront par exemple être associés à l'aide aux devoirs des élèves internes. Ainsi, **les internes bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé** en parallèle de leur semaine de cours : remédiation scolaire, accompagnement du travail personnel. Des activités sportives et culturelles à vivre collectivement sont également proposées aux élèves. » *Éduscol, l'internat d'excellence, juillet 2022*).

5 corrélation entre objectifs de l'entreprise et SCCC

Le socle commun se décompose en **5 domaines de formation** :

- 1. Langages pour penser et communiquer.** Il s'agit de l'apprentissage de la langue française, de langues étrangères et régionales, des langages informatiques, des médias, des arts et du corps.

2. *Méthodes et outils pour apprendre. Il s'agit de l'enseignement des moyens d'accès à l'information et à la documentation, des outils numériques, de la conduite de projets et de l'organisation des apprentissages.*
3. *Formation de la personne et du citoyen : apprentissage de la vie en société, de l'action collective, de la citoyenneté.*
4. *Systèmes naturels et techniques : approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers, qui vise à développer la curiosité, le sens de l'observation et la capacité à résoudre des problèmes.*
5. *Représentations du monde et l'activité humaine. Il s'agit de comprendre les sociétés dans le temps et l'espace, d'interpréter leurs productions culturelles et de connaître le monde social contemporain.*

La définition de compétences est fondamentale pour le projet mini entreprise :
 « La compétence est la mise en œuvre par une personne, dans une situation donnée et dans un contexte déterminé, d'un ensemble diversifié, mais coordonné, de ressources. Cette mise en œuvre repose sur le choix, la mobilisation et l'organisation de ces ressources et sur les actions pertinentes qu'elles permettent pour un traitement réussi de cette situation. (Jonnaert, Masciotra, Boufrah, & Barrette, 2005, p. 6). »

Dispositif entrepreneurs !

L'élève bénéficiant du dispositif n'aura pas à « cocher » les différents items pour être validé pour chacun des domaines, cela se fait de façon « transparente, le jeune entrepreneur travaille pour la mini-entreprise et non pour un bulletin scolaire (qui n'est plus une fin en soit mais un document témoin de l'évolution en compétences).

Chaque professeur(e), conseiller ou expert, va décliner chacun des objectifs de l'entreprise en compétence et les associer au Socle commun.

Il en fera mention, à titre d'information, à l'élève quand le bilan concernant l'objectif entrepreneurial visé sera fait.

In fine, cette évaluation des professeur(e)s permettra aux élèves d'accéder à la validation du Certificat de Formation Générale et du Diplôme National du Brevet série professionnelle.

Exemple de déclinaison d'un objectif de l'entreprise en items du SCCCC :

Objectif créer des micro « jardins » à partir d'une seule BTC végétalisée.

Étapes : destination du micro jardin (cuisine, agrément) ; format ; choix des végétaux ; mode de fabrication.

[Les autres aspects comme l'objectif « vente de micro jardins » (coût de réalisation ; prix de vente envisagé ; dénomination du produit) seront vus à part.]

« Déclinaison » dans le socle commun de l'objectif « création de micro jardins » :

Domaine 1 : Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ;
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques,
scientifiques et informatiques

Domaine 2 : Organisation du travail personnel ; Coopération et réalisation de projets ;
Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information

Domaine 3 : Réflexion et discernement ; Responsabilité, sens de l'engagement et de
l'initiative

Domaine 4 : Démarches scientifiques ; Conception, création, réalisation ;
Responsabilités individuelles et collectives ;

Domaine 5 : Invention, élaboration, production

6 coût en personnel enseignant et éducatif

	dispositif	Activités fin de journée et mercredi après midi		
PE spécialisés	104	55	159	7,57
PLC /PLP	20	0		

PE : 7 postes + ½ poste ou 10,5 HSA

PLC/PLP : 9h EPS, 11h PLP horti